

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 677/PERS intérim de la présidence du Tribunal de première instance de Djibouti.

n° 677/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1970

Date de publication
31 juillet 1970

Date du numéro
25 août 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée la suppléance suivante, objet de la délibération du Tribunal supérieur d'appel de Djibouti en date du 17 juillet 1970 M. Francois Martin, juge suppléant du ressort du Tribunal supérieur d'appel de Djibouti est nommé président par intérim du Tribunal de première instance de Djibouti. Cette nomination prendra effet à compter du 21 juillet 1970.